



Syndicat des Lycées et Collèges
Cgt – FORCE OUVRIERE
de Loire-Atlantique

2, place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Mail : folc44@gmail.com

Site : www.snfolc44.fr



Stop à la militarisation de nos écoles !
Stop à l'embrigadement de la jeunesse !
Stop aux classes défense !

Le SNFOLC 44 condamne avec la plus grande fermeté les propos du chef d'état-major des armées tenus lors du congrès des maires de France, au cours duquel il a déclaré qu'il fallait « *accepter de perdre ses enfants* », et que « *les priorités sont à la production de moyens de défense* ».

Si ce discours inquiétant tenu aux maires de France s'inscrit évidemment dans le budget de guerre du gouvernement Macron-Lecornu (68,4 milliards d'euros prévus... mais 4000 postes d'enseignants en moins !) il prend aussi une dimension particulièrement grave dans un contexte où les *Classes Défense* et les *CDSG (Classe Défense Sécurité Globale)* se multiplient sur le territoire. Si elles se cantonnaient aux collèges et aux lycées jusqu'à présent, elles menacent désormais nos écoles élémentaires, à l'image de 2 classes de Libourne où un projet avec la Marine nationale se met en place. Sous couvert de devoir de mémoire, de défense des valeurs républicaines ou d'engagement et de budgets alléchants pour des sorties scolaires, ces programmes visent en réalité à introduire progressivement une logique militaire, auprès d'élèves, dès l'âge de 6 ans !

La DSDEN ne communique aucune liste officielle des dispositifs. On en compterait 8 dans le département. Deux dispositifs en partenariat avec le Ministère des Armées ont fait les titres de la presse ces 3 dernières semaines dont celui de St Brévin :

- Collège de St Brévin (en partenariat avec le sémaphore de Chemoulin), où il est sans détour déjà question « *d'élargir le dispositif* » à d'autres classes/projets/partenariats.

Sous le prétexte fallacieux d'une éducation à la citoyenneté, l'objectif est clair : livrer notre jeunesse à l'armée au profit des industriels de l'armement. Ce sont bien des projets d' « *éducation à la défense* » et l'augmentation du nombre de ces partenariats est plus qu'inquiétant dans le contexte actuel.

Ils sont mis en place par des équipes pédagogiques pluri-disciplinaires, ce sont donc des enseignants qui ont la main ! Alors informons autour de nous et prenons le temps d'en discuter.

Il est également évident que Macron cherche à embrigader la jeunesse pour le « *service nationale volontaire* » et ainsi avoir un vivier de réservistes mobilisables en cas de conflit.

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser un échange, une Heure d'Information Syndicale dans votre établissement.

NON aux classes défenses et à l'économie de guerre !

Extraits :

« Les CDSG sont une priorité ministérielle, dont l'objectif est, à court terme, d'en doubler le nombre et couvrir tout le territoire national... »

« Le protocole du 16 décembre 2021 réaffirme l'ambition commune de développement du dispositif ainsi que les ambitions communes en matière d'égalité des chances par une identification précise des publics scolaires qui doivent en bénéficier de manière prioritaire (...) il laisse entrevoir des pistes très intéressantes de développement, notamment pour les filières technologiques et professionnelles, y compris pour les BTS. »

Et sur les dispositifs « Cadets de la défense » ou « Cadets de la Gendarmerie » :

« Le dispositif pédagogique des cadets de la défense ou de gendarmerie consiste à accueillir des collégiens ou des lycéens au sein d'unités militaires dans le cadre d'un partenariat avec les établissements scolaires environnants. Les centres cadets proposent aux collégiens ou aux lycéens des activités éducatives, citoyennes et sportives qui se déroulent hors temps scolaire durant 14 demi-journées, réparties sur l'année et un mini-camp de 5 jours en fin de cycle. L'encadrement est assuré par des militaires d'active ou de réserve, ainsi que par du personnel de l'éducation nationale. »

A Nantes le 28/11/25

